

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

_ DOSSIER :

Te Fare lamanaha : une nouvelle vie commence

_ LA CULTURE BOUGE :

*LES CONCERTS DU CONSERVATOIRE : UNE EXPLOSION D'ÉMOTIONS
SALON DES JEUNES ARTISANS CRÉATEURS : UNE RENCONTRE
ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ*

_ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :

*« HENRY ADAMS ET LES MÉMOIRES DE ARIITAIMAI »,
UN COLLOQUE INCLUSIF À L'UNIVERSITÉ*

_ L'OEUVRE DU MOIS :

UTILISER LA TERRE DE TAHITI POUR FABRIQUER DE LA CÉRAMIQUE

MARS 2023

NUMÉRO 183

MENSUEL GRATUIT



Le dossier de candidature des Marquises à l'Unesco remis aux *Hakaiki*

TEXTE : PAULINE STASI - PHOTOS : CRÉDIT PRÉSIDENCE

26

HIRŌA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Déposé à Paris le 24 janvier, le dossier de candidature pour l'inscription des Marquises au patrimoine mondial de l'Unesco a également été remis officiellement à Papeete le 2 février par le ministre de la Culture et de l'Environnement polynésien aux *Hakaiki* marquisiens. Le symbole de l'achèvement d'un long et gros travail désormais accompli... et qui touche presque au but.

L'émotion était palpable à la Présidence de la Polynésie française ce jeudi 2 février. En effet, après des années de travaux, de recherches, de consultations, de réunions, d'ateliers, un exemplaire du dossier complet de candidature du bien « *Te Henua Ēnata* - les îles Marquises » sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco a enfin été remis officiellement par le ministre de la Culture et de l'Environnement, Heremoana Maamaatuaiahutapu, aux *Hakaiki* marquisiens, représentés par le président de la Codim (Communauté de communes des îles Marquises), le maire de Nuku Hiva, Benoît Kautai. Dix kilos, 60 cm de long, 50 cm de large, les dimensions du coffret qui regroupe le dossier complet de candidature des Marquises sont plus qu'impressionnantes !

À l'intérieur de ce lourd coffret noir décoré de motifs marquisiens – le même qui a été déposé par Heremoana Maamaatuaiahutapu le 24 janvier dernier à Paris auprès de Véronique Roger-Lacan, ambassadrice

déléguée permanente de la France auprès de l'Unesco – huit livres, des centaines de pages regroupant des études d'experts, de commissions scientifiques, d'analyses, un plan de gestion, des annexes, des cartes... Un dossier d'exception, pour une candidature, qui se veut, elle aussi, exceptionnelle et dont la genèse remonte à trente ans maintenant.

Initié dès 1993

C'est le Marquisien Lucien Kimitete qui fut le premier, en 1993, à souhaiter une candidature de l'archipel de la Terre des Hommes à l'Unesco. Rapidement, dès 1996, les Marquises sont inscrites sur la liste indicative des biens français en tant que bien « culturel ». En 2010, elles sont réinscrites sur la liste indicative des biens français, mais cette fois-ci en tant que « bien mixte », c'est-à-dire pour leur patrimoine culturel, mais aussi naturel. Bien « mixte », et en « série », car il s'étend sur plusieurs îles et intègre des périmètres à

la fois terrestre et marin. De l'aveu même du ministre de la Culture, cette candidature fut complexe en raison de toutes ces rares spécificités cumulées. « *Ce fut un travail de longue haleine et difficile en raison de la complexité de la candidature d'un bien mixte, mais également en série* », insiste Heremoana Maamaatuaiahutapu, qui soutient le projet depuis son arrivée au gouvernement en 2014.

Pour parvenir à ce dossier final, il aura fallu la collaboration sans faille et le travail pharaonique de nombreux acteurs et partenaires, dont les services du Pays, de l'État (en particulier l'Office français de la biodiversité), de la Codim, des acteurs socio-économiques locaux, des entités associatives et bien entendu la communauté locale marquisienne... Auxquels s'ajoute la contribution très importante des ambassadeurs marquisiens sur le terrain. Ces ambassadeurs ont animé, à de nombreuses reprises en 2022, des réunions, des ateliers participatifs dans les six îles habitées de l'archipel (les trois îles du nord de l'archipel Nuku Hiva, Ua Huka et Ua Pou et les trois du sud, Hiva Oa, Fatu Hiva et Tahuata). Ces ambassadeurs, tous originaires de l'archipel, ont joué un rôle de proximité primordiale. Ils sont allés à la rencontre de la population afin de renseigner sur l'avancée du dossier, expliquer ce qu'est et représente une inscription à l'Unesco. « *Il y a parfois de la méconnaissance, c'est pour cela qu'il est important d'aller à la rencontre de la population et d'expliquer. L'adhésion de la population est essentielle, l'Unesco est très sensible à ce sujet* », précise le ministre de la Culture.

Décision attendue dans dix-huit mois

Le chemin avant la décision finale est encore long ; plusieurs grands rendez-vous sont attendus, à commencer par la mise en place de l'événement « *Te Henua Ēnata* » organisé sur les 6 îles de l'archipel et auquel participeront les écoles, les associations et l'ensemble de la population. De nouvelles tournées des ambassadeurs sont également prévues dans les vallées marquisiennes. Pour le maire de Nuku Hiva, Benoît Kautai, il s'agit d'impliquer encore davantage la population. « *On est passé dans toutes les vallées des Marquises à la rencontre de nos populations, avant que le dossier soit déposé à Paris, parce qu'il y a beaucoup d'interrogations, c'est normal. (...) On va reprogrammer d'autres réunions avant que les experts viennent en mission.* »

Cette étape de la visite sur le terrain de plusieurs experts du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco est attendue



courant 2023 vers les mois de septembre-octobre. Une fois l'avis de ces experts de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) rendu, l'annonce d'une possible inscription devrait intervenir entre août et octobre 2024. ♦

Présenté au classement

En plus d'être à la fois nature/culture, les composantes identifiées pour le classement au patrimoine mondial présentent également un périmètre terrestre et marin.

Eiao et Hatutu : totalité des deux îles et de leur zone marine côtière.

Ua Huka : zone marine côtière.

Nuku Hiva : Hatiheu, Anaho, Haatuatua, Hakau, Nuku a Taha, Te-Kao O'oumu Matahamo & Vaipupui, sa zone marine côtière.

Ua Pou : Haka'ohoka, Hoho'i, Motu Oa, Mokohe, Takae, sa zone marine côtière.

27

HIRŌA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES